

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2026-089

Nombre de conseillers	
En exercice :	23
Quorum :	12
Titulaires présents :	22
Suppléants présents :	0
(Avec voix délibérative)	
Pouvoirs titulaires :	0
Votants :	22
Pour :	22
Contre :	0

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 26 juin 2026 à 20H30

Le Conseil de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de La Porcherie sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET, Président.

DATE DE CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 18 juin 2026

PRESENTS : ALBIN Dominique, DE NEUVILE Christine, DITLECADET Marc, DOUE Laurence, DUBOIS Jean-Louis, DUPONT Eric, DUPUY Pascale, GENESTE Stéphanie, LABRUNE Patrick, LACHAUD Jean-Luc, LATOUILLE Christian, LAVOREL Eric, LONGEQUEUE Jean-Paul, MADORE Catherine, MONTET Guy, PREVOST Stéphane, TRINDADE Fabien, QUINTANE Julien, REDON-SARRAZY Maryvonne, ROUX Sylvie, SAUTOUR Alain, VEYRIRAS Philippe.

DESIGNATION DES
MEMBRES DE LA CIID
(COMMISSION
INTERCOMMUNALE
DES IMPOTS DIRECTS)

ABSENTE EXCUSEE :

- LHOMME-LEOMENT Jacqueline,

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphane PREVOST.

Les articles 1650 et 1650A du code général des impôts prévoient l'institution dans chaque établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID). Cette commission est chargée, en lieu et place des commissions communales, de désigner des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers.

Elle donne en outre, en lieu et place des commissions communales, un avis sur les évaluations foncières des locaux visés à l'article 1498 proposées par l'administration fiscale. Seul le conseil communautaire est compétent pour proposer les personnes amenées à siéger en CIID.

Vu la délibération n°2020-088 du conseil communautaire en date du 25 juin 2026 portant création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs ;

Vu le renouvellement de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne en date du 1er avril 2026, il convient de proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques une nouvelle liste de membres composée :

- Du président de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne ;
- De 20 commissaires titulaires ;
- De 20 commissaires suppléants ;

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20260625-2026-089-DE
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026

Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgés de 18 ans au moins ;
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- Être familiarisés avec les circonstances locales ;
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Il est précisé qu'aux termes des articles 1732 (b) et 1753 du code général des impôts, ne peuvent être admises à participer aux travaux de la commission les personnes :

- Qui, à l'occasion de fraudes fiscales ou d'oppositions au contrôle fiscal, ont fait l'objet d'une condamnation, prononcée par le tribunal, à l'une des peines prévues aux articles du CGI visés par l'article 1753 du même code ;
- Ayant été concernées par une procédure d'évaluation d'office prévue à l'article L.74 du livre des procédures fiscales, par suite d'opposition à contrôle fiscal du fait du contribuable ou de tiers. Ces derniers contrôles seront réalisés par la direction régionale/départementale des finances publiques qui peut également, sans mise en demeure, procéder à des désignations d'office si la liste fournie par la collectivité est incomplète ou contient des personnes ne remplissant pas les conditions pour être désignées commissaires. En cas de décès, démission ou révocation de cinq au moins des membres titulaires de la commission, il est procédé à de nouvelles nominations en vue de les remplacer. Le mandat des commissaires ainsi désignés prend fin avec celui des commissaires choisis lors du renouvellement des délégués de l'organe délibérant de l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **PROPOSE** la liste suivante qui sera notifiée à Madame La Directrice Départementale des Finances Publiques afin de lui permettre de constituer la nouvelle Commission Intercommunale des Impôts Direct (CIID) de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne pour la mandature 2026-2032 :

Liste des Commissaires proposés		
Nom Prénom	Date de naissance	Adresse
ARAGONES Céline	09/06/1973	276, chemin du pont vieux 87 260 PIERRE BUFFIERE
BABAUDOU Philippe	26/09/1965	54, Impasse du Bâtiment neuf 87 260 SAINTGENEST SUR ROSELLE
BARBOSA Stéphane	22/07/1971	11, La Gabie de la poule 87 380 CHATEAU CHERVIX
BOUCHER Annie	21/02/1957	12, place de la paix 87 380 SAINT GERMAIN LES BELLES
BOURDEAU Robert	24/03/1964	36, Le Mas la ribière 87 380 CHATEAU CHERVIX
BROUSSOULOUX Yvette	05/09/1951	12, Oziers 87 380 SAINT VITTE SUR BRIANCE
BRUZAT Ludovic	11/12/1970	52, impasse des tilleuls 87 380 GLANGES
CADOT Pierre	22/09/1956	26, rue Dupuytren 87 380 PIERRE BUFFIERE
CANDAS Claudine	12/10/1957	1, rue des écoles 87 380 LA PORCHERIE
CAVAILLAC Véronique	25/04/1965	35, route nationale 87 380 MAGNAC BOURG

087-200040814-20260625-2026-089-DE
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

CELERIER Hervé	11/10/1970	369, route de Cholus Haut 87 380 SAINT GERMAIN LES BELLES
CLOT Jacqueline	14/08/1957	1, Madéras 87 260 SAINT HILAIRE BONNEVAL
COUDERT Marie-Claude	17/05/1953	3, rue du Puy Archer 87 380 LA PORCHERIE
DE ROLLAND DE BLOMAC Olivier	09/07/1957	3, Le petit château 87 260 VICQ SUR BREUILH
DEMAR-LAGE Mireille	05/06/1954	9, allée de Bellevue 87 260 SAINT HILAIRE BONNEVAL
FILIPPI-GARRIDO Mathieu	01/08/1995	13, rue Baudet 87 260 VICQ SUR BREUILH
FONTAINE Françoise	24/05/1953	20, rue Georges Guigouin 87 380 CHATEAU CHERVIX
FRETILLE Jean-Louis	08/08/1961	1 509, route de la Vache Orange 87 380 MEUZAC
GAGNANT Ghislaine	24/08/1960	115, impasse des prés marty 87 380 MAGNAC BOURG
GERARDIN Nicole	29/07/1953	5, domaine de Combas-La croix du Theix 87 260 VICQ SUR BREUILH
JUMEAU Marcel	16/01/1947	4, Le Peychaud 87 380 SAINT VITTE SUR BRIANCE
LACAUD Florence	29/08/1967	726, route perlette-Villeneuve 87 380 MEUZAC
LAFOND Jean	17/10/1965	373, route de Duris 87 380 MAGNAC BOURG
LANSADE Michèle	08/04/1962	2 039, route des Thiers-Le Mazeau 87 380 MEUZAC
LAPEYRE Philippe	14/05/1961	7, La Croix 87 380 MEUZAC
LAZEIRAS-GANTEIL Josette	11/07/1962	347, rue de Villemonteix 87 380 GLANGES
LE POSTOLLEC Patricia	13/03/1963	16, rue du Collège 87 260 PIERRE BUFFIERE
LEBON Pascal	17/02/1972	2, Le Bournas de Traslage 87 260 VICQ SUR BREUILH
LHOMME LEOMENT Jacqueline	30/04/1957	4, place du souvenir 87 260 SAINT GENEST SUR ROSELLE
MERIGOT Bruno	13/12/1964	6, chemin du petit Bellevue 87 260 SAINT HILAIRE BONNEVAL
MERIGOUS Laurent	18/04/1956	15, route de La Croix 87 260 SAINT HILAIRE BONNEVAL
MERIGOUX Gérard	09/02/1953	2, impasse MB de Blanchard 87 380 MAGNAC BOURG
PARRY Damien	21/05/1988	12, place du Bas Château 87 260 PIERRE BUFFIERE
PENICAUT Sabine	31/01/1962	10, L'enclose 87 380 CHATEAU-CHERVIX
ROUX Sandrine	10/10/1970	52, impasse des Tilleuls 87 380 GLANGES
SABY Jérôme	03/02/1979	4, allée des chênes 87 260 SAINT GENEST SUR ROSELLE
SOUMAGNAS Régis	12/10/1962	1, Chassagnas 87 380 SAINT VITTE SUR BRIANCE
TAXAIN Patrick	17/05/1959	39, avenue de la gare 87 380 SAINT GERMAIN LES BELLES
TELLIER Sylvain	15/10/1967	3, route de la borne 40 87 380 LA PORCHERIE
TOURNIEROUX Bernard	10/03/1945	8, rue de Gourgauderie 87 380 SAINT GERMAIN LES BELLES

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A LA PORCHERIE, LE 25 JUIN 2026

**Le Président de la Communauté
de Communes : Marc DITLECADET**

**Le Secrétaire de séance :
Stéphane PREVOST**

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20260625-2026-089-DE
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026